FORMIER, Mme J. F—
Taxe de 1862, montant à.....$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 16, 17 et 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FORTIER, Mme ANNE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 19 et 20 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOSSEY, Mme MARIE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 21 et 22 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 25 et 26 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 27 et 28 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 29 et 30 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 31 et 32 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 33 et 34 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 35 et 36 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 37 et 38 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 39 et 40 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 41 et 42 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 43 et 44 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 45 et 46 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 47 et 48 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 49 et 50 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 51 et 52 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 53 et 54 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 55 et 56 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 57 et 58 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 59 et 60 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 61 et 62 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 63 et 64 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 65 et 66 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 67 et 68 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 69 et 70 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 71 et 72 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 73 et 74 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 75 et 76 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 77 et 78 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 79 et 80 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 81 et 82 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 83 et 84 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 85 et 86 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 87 et 88 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 89 et 90 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 91 et 92 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 93 et 94 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 95 et 96 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 97 et 98 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 99 et 100 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 101 et 102 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 103 et 104 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 105 et 106 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 107 et 108 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 109 et 110 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 111 et 112 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 113 et 114 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 115 et 116 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 117 et 118 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 119 et 120 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 121 et 122 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 123 et 124 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 125 et 126 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 127 et 128 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 129 et 130 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 131 et 132 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 133 et 134 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 135 et 136 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 137 et 138 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 139 et 140 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 141 et 142 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 143 et 144 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 145 et 146 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la Cité, le 15 février 1858, lesdits lots Nos. 147 et 148 mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

FOUCAULT, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1862, montant à.....$ 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la première division, section A, de la ville d'Orléans, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bannier, Bailly et Parent, et les lots Nos. 1, 2 et 3 du plan de subdivision de ladite île, déposé au bureau du Conseiller de la